

La Rochelle  
Université

# Recueil des actes administratifs

■ n° 587

**1er juin 2026**

univ-larochelle.fr

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

## Table des matières

### Délibérations

Délibération n° 2026-04-21-344 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Délibération n° 2026-04-21-345 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Délibération n° 2026-04-21-346 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Délibération n° 2026-04-21-347 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Délibération n° 2026-04-21-349 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Délibération n° 2026-04-21-350 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Délibération n° 2026-04-21-352 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Délibération n° 2026-04-21-353 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

### Arrêtés

Arrêté n° 2026-141 du 20 avril 2026 portant composition de la commission d'examen de la bonification de l'engagement étudiant

Arrêté n° 2026-209 du 1er juin 2026 portant recevabilité des candidatures aux élections des représentantes et représentants des doctorantes et doctorants au conseil de l'École doctorale de La Rochelle Université



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE

### Délibération n° 2026-04-21-344 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Séance du 21 avril 2026

#### LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 713-9, L. 952-6-1, et L. 954-3,  
Vu le code général de la fonction publique,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État,  
Vu la charte de gestion des personnels contractuels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs de La Rochelle Université, dans sa version en vigueur à la date de la présente délibération,  
Vu la proposition du Président de l'Université,  
Vu la proposition du directeur ou de la directrice de la composante,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

Membres en exercice : 29

Voix pour : 25

Quorum : 15

Voix contre : 0

Présents et représentés : 25

Abstention : 0

CRÉE un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et classer les candidatures, dans le cadre du recrutement d'un enseignant-chercheur contractuel en Droit privé et sciences criminelles à l'Institut LUDI, département : Droit, science politique, laboratoire : EOLE, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2026,

et NOMME les membres du comité de sélection comme suit :

<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Président de la commission et représentant du directeur de la composante)</b>	LARONDE-CLERAC Céline PR CNU 01
<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Vice-Président de la commission)</b>	SAVATIER Emmanuel MCF CNU 01
<b>Minimum 2 enseignants-chercheurs extérieurs à La Rochelle Université</b>	OLLARD Romain PR CNU 01
	ATANI Adèle MCF CNU 01

Fait à La Rochelle, le 21 avril 2026.

Le président

Gérard Blanchard

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, le



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE

### Délibération n° 2026-04-21-345 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Séance du 21 avril 2026

#### LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 713-9, L. 952-6-1 et L. 954-3,  
Vu le code général de la fonction publique,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État,  
Vu la charte de gestion des personnels contractuels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs de La Rochelle Université, dans sa version en vigueur à la date de la présente délibération,  
Vu la proposition du Président de l'Université,  
Vu la proposition du directeur ou de la directrice de la composante,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

Membres en exercice : 29

Voix pour : 25

Quorum : 15

Voix contre : 0

Présents et représentés : 25

Abstention : 0

CRÉE un comité de sélection chargé, dans une 1<sup>ère</sup> séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2<sup>ème</sup> séance d'auditionner les candidats et classer les candidatures, dans le cadre du recrutement d'un enseignant-chercheur contractuel en Droit public à l'Institut LUDI, département : Droit, science politique, laboratoire : EOLE, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2026,

et NOMME les membres du comité de sélection comme suit :

<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Président de la commission et représentant du directeur de la composante)</b>	KOHLHAUER Elsa MCF CNU 02
<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Vice-Président de la commission)</b>	MAZEAUD Alice MCF CNU 04
<b>Minimum 2 enseignants-chercheurs extérieurs à La Rochelle Université</b>	JOLIVET Simon MCF CNU 02
	HERZOG Geoffrey MCF CNU 02

Fait à La Rochelle, le 21 avril 2026.

Le président

Gérard Blanchard

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, le



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE

### Délibération n° 2026-04-21-346 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Séance du 21 avril 2026

#### LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 713-9, L. 952-6-1 et L. 954-3,  
Vu le code général de la fonction publique,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État,  
Vu la charte de gestion des personnels contractuels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs de La Rochelle Université, dans sa version en vigueur à la date de la présente délibération,  
Vu la proposition du Président de l'Université,  
Vu la proposition du directeur ou de la directrice de la composante,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

Membres en exercice : 29

Voix pour : 25

Quorum : 15

Voix contre : 0

Présents et représentés : 25

Abstention : 0

CRÉÉ un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et classer les candidatures, dans le cadre du recrutement de deux enseignants-chercheurs contractuels en Sciences de gestion à l'Institut LUDI, département : IAE, laboratoire : NUDD, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2026,

et NOMME les membres du comité de sélection comme suit :

<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Président de la commission et représentant du directeur de la composante)</b>	VIAU Julien MCF CNU 06
<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Vice-Président de la commission)</b>	HERAULT-FOURNIER Catherine MCF CNU 06
<b>Minimum 2 enseignants-chercheurs extérieurs à La Rochelle Université</b>	ARENA Lise PR CNU 06
	FABRE Antoine MCF CNU 06

Fait à La Rochelle, le 21 avril 2026.

Le président

Gérard Blanchard

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, le



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE

### Délibération n° 2026-04-21-347 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Séance du 21 avril 2026

#### LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 713-9, L. 952-6-1 et L. 954-3,  
Vu le code général de la fonction publique,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État,  
Vu la charte de gestion des personnels contractuels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs de La Rochelle Université, dans sa version en vigueur à la date de la présente délibération,  
Vu la proposition du Président de l'Université,  
Vu la proposition du directeur ou de la directrice de la composante,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à la majorité des voix,

Membres en exercice : 29

Voix pour : 23

Quorum : 15

Voix contre : 0

Présents et représentés : 25

Abstention : 2

CRÉÉ un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et classer les candidatures, dans le cadre du recrutement d'un enseignant-chercheur contractuel en Anglais à l'Institut LUDI, département : LEA, laboratoire : D2IA, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2026,

et NOMME les membres du comité de sélection comme suit :

<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Président de la commission et représentant du directeur de la composante)</b>	BERTHIER Michel PR CNU 25
<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Vice-Président de la commission)</b>	SYMINGTON Micéala PR CNU 11
<b>Minimum 2 enseignants-chercheurs extérieurs à La Rochelle Université</b>	ZARIFIAN Julien PR CNU 11
	ANDRES Emmanuelle MCF CNU 11
	CASTETS Rémi MCF CNU 15
	DAVID Delphine MCF

Fait à La Rochelle, le 21 avril 2026.

Le président

Gérard Blanchard

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, le



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE

### Délibération n° 2026-04-21-349 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants chercheurs contractuels

Séance du 21 avril 2026

#### LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 713-9, L. 952-6-1 et L. 954-3,  
Vu le code général de la fonction publique,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État,  
Vu la charte de gestion des personnels contractuels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs de La Rochelle Université, dans sa version en vigueur à la date de la présente délibération,  
Vu la proposition du Président de l'Université,  
Vu la proposition du directeur ou de la directrice de la composante,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

Membres en exercice : 29

Voix pour : 25

Quorum : 15

Voix contre : 0

Présents et représentés : 25

Abstention : 0

CRÉE un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et classer les candidatures, dans le cadre du recrutement d'un enseignant-chercheur contractuel en Géographie à l'Institut LUDI, département : Sciences Humaines et Sociales, laboratoire : LIENSs, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2026,

et NOMME les membres du comité de sélection comme suit :

<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Président de la commission et représentant du directeur de la composante)</b>	CAROZZA Jean-Michel PR CNU 23
<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Vice-Président de la commission)</b>	VYE Didier MCF CNU 23
<b>Minimum 2 enseignants-chercheurs extérieurs à La Rochelle Université</b>	MATHE Vivien MCF CNU 36
	PUPIER Solange MCF CNU 23
	RUFIN-SOLER Caroline MCF CNU 23
	LISSAK Candide

Fait à La Rochelle, le 21 avril 2026.

Le président

Gérard Blanchard

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, le



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE

### Délibération n° 2026-04-21-350 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Séance du 21 avril 2026

#### LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 713-9, L. 952-6-1 et L. 954-3,  
Vu le code général de la fonction publique,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État,  
Vu la charte de gestion des personnels contractuels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs de La Rochelle Université, dans sa version en vigueur à la date de la présente délibération,  
Vu la proposition du Président de l'Université,  
Vu la proposition du directeur ou de la directrice de la composante,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

Membres en exercice : 29

Voix pour : 25

Quorum : 15

Voix contre : 0

Présents et représentés : 25

Abstention : 0

CRÉE un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et classer les candidatures, dans le cadre du recrutement d'un enseignant-chercheur contractuel en Milieux denses et matériaux à l'Institut LUDI, département : Physique, laboratoire : LASIE, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2026,

et NOMME les membres du comité de sélection dans la composition ci-dessous :

<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Président de la commission et représentant du directeur de la composante)</b>	FEAUGAS Xavier PR CNU 28
<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Vice-Président de la commission)</b>	BOUHATTATE Jamaa MCF CNU 28
<b>Minimum 2 enseignants-chercheurs extérieurs à La Rochelle Université</b>	CREUS Juan PR CNU 28
	BALMAIN Josseline MCF CNU 28
	DUHAMEL Cécilie PR MINES Paris
	DREANO Alixe

	Maitre assistante Ecole des Mines de St Etienne Assimilée maître de conférences
	HEMERY Samuel MCF CNU 60
	MILHET Xavier MCF CNU 28

Fait à La Rochelle, le 21 avril 2026.

Le président

Gérard Blanchard

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, le



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE

### Délibération n° 2026-04-21-352 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

#### Séance du 21 avril 2026

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 713-9, L. 952-6-1 et L. 954-3,  
Vu le code général de la fonction publique,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État,  
Vu la charte de gestion des personnels contractuels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs de La Rochelle Université, dans sa version en vigueur à la date de la présente délibération,  
Vu la proposition du Président de l'Université,  
Vu la proposition du directeur ou de la directrice de la composante,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

Membres en exercice : 29

Voix pour : 25

Quorum : 15

Voix contre : 0

Présents et représentés : 25

Abstention : 0

CRÉE un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et classer les candidatures, dans le cadre du recrutement d'un enseignant-chercheur contractuel en Biochimie, Biologie moléculaire (Biologie) à l'Institut LUDI, département : Biotechnologies, laboratoire : LIENSs, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2026,

et NOMME les membres du comité de sélection comme suit :

<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Président de la commission et représentant du directeur de la composante)</b>	BORDENAVE-JUCHEREAU Stéphanie MCF CNU 64
<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Vice-Président de la commission)</b>	VYE Didier MCF CNU 23
<b>Minimum 2 enseignants-chercheurs extérieurs à La Rochelle Université</b>	VILLEGER Romain MCF CNU 64
	GARCIA Martine MCF CNU 64

Fait à La Rochelle, le 21 avril 2026.

Le président

Gérard Blanchard

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, le



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL ACADÉMIQUE

### Délibération n° 2026-04-21-353 du 21 avril 2026 créant et fixant la composition du comité de sélection pour le recrutement d'enseignants-chercheurs contractuels

Séance du 21 avril 2026

#### LE CONSEIL ACADÉMIQUE EN FORMATION RESTREINTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, L. 713-9, L. 952-6-1 et L. 954-3,  
Vu le code général de la fonction publique,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État,  
Vu la charte de gestion des personnels contractuels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs de La Rochelle Université, dans sa version en vigueur à la date de la présente délibération,  
Vu la proposition du Président de l'Université,  
Vu la proposition du directeur ou de la directrice de la composante,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

Membres en exercice : 29

Voix pour : 25

Quorum : 15

Voix contre : 0

Présents et représentés : 25

Abstention : 0

CRÉE un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et classer les candidatures, dans le cadre du recrutement d'un enseignant-chercheur contractuel en Biochimie, Biologie moléculaire (Enzymologie) à l'Institut LUDI, département : Biotechnologies, laboratoire : LIENSs, pour une prise de fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2026,

et NOMME les membres du comité de sélection comme suit :

<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Président de la commission et représentant du directeur de la composante)</b>	BORDENAVE-JUCHEREAU Stéphanie MCF CNU 64
<b>1 enseignant-chercheur affecté à La Rochelle Université (Vice-Président de la commission)</b>	VYE Didier MCF CNU 23
<b>Minimum 2 enseignants-chercheurs extérieurs à La Rochelle Université</b>	VILLEGER Romain MCF CNU 64
	GARCIA Martine MCF CNU 64

Fait à La Rochelle, le 21 avril 2026.

Le président

Gérard Blanchard

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités, le

**Arrêté n° 2026-141 du 20 avril 2026 portant  
composition de la commission d'examen de la  
bonification de l'engagement étudiant**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 611-9 et suivants, L. 712-2 et D. 611-7 et suivants,

Vu les statuts de La Rochelle Université,

Vu la délibération de la commission de la formation et de la vie étudiante n° 2025-06-12-12 du 12 juin 2025 adoptant le règlement du dispositif de bonification engagement étudiant (B2E) de La Rochelle Université,

**ARRÊTE**

**Article 1**

La commission chargée de l'examen de la bonification de l'engagement étudiant est composée comme suit :

- > Stéphane Manson vice-président Formation et vie universitaire, président de cette commission,
- > Alexandre Jaud vice-président étudiant,
- > Olivier De Viron représentant du Pôle Licences Collegium,
- > Valérie Thiéry représentante de l'Institut Littoral Urbain Durable et Intelligent ,
- > Fabien Gendron représentant de l'Institut Universitaire de Technologie,
- > Amandine Courtadon directrice de la direction de l'orientation et de l'insertion,
- > Pascal Genot directeur de la direction des études et de la vie universitaire.
- > Marie Goupille Bergere chargé.e de l'engagement étudiant de la direction des études et de la vie universitaire,
- > un représentant ou une représentante de chacun des quatre principaux partenaires locaux soutenant les initiatives des jeunes :
  - o Manuella Guignard du centre départemental information jeunesse,
  - o Nicolas Ferrand de l'association de la fondation étudiante pour la ville,
  - o Jérôme Ribardièrre du Collectif des associations Villeneuve les Salines et Petit Marseille,
  - o Pia Martin de l'association France Bénévolat.

**Article 2**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 20 avril 2026.

Le président

Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2026-209 du 1<sup>er</sup> juin 2026 portant  
recevabilité des candidatures aux élections des  
représentantes et représentants des doctorantes et  
doctorants au conseil de l'École doctorale de La  
Rochelle Université**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 612-7,  
Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu les statuts de l'Institut Littoral Urbain Durable Intelligent,  
Vu le règlement électoral de La Rochelle Université,  
Vu la délibération n° 2022-03-14-5-1 du 14 mars 2022 relative aux modalités de désignation des membres du conseil de l'école doctorale,  
Vu l'arrêté n° 2026-158 du 8 avril 2026 portant organisation des élections des représentantes et représentants des doctorantes et doctorants au conseil de l'École doctorale de La Rochelle Université,  
Vu l'arrêté n° 2026-208 du 20 mai 2026 portant prorogation de la date limite de dépôt des candidatures dans le cadre des élections des représentantes et représentants des doctorantes et doctorants au conseil de l'École doctorale de La Rochelle Université,  
Vu les candidatures réceptionnées,

**ARRÊTE**

**Article 1 – Candidatures**

Dans le cadre du scrutin du 8 juin 2026, sont déclarées recevables pour l'élection des représentantes et représentants des doctorantes et doctorants au conseil de l'École doctorale de La Rochelle Université, les candidatures suivantes :

<b>Secteur</b>	<b>Liste</b>	<b>Nom du ou des</b>
Secteur 1 – Sciences de l'environnement, sciences de l'ingénieur, mathématiques, informatique	Doctorant ensemble	1. M. Alexandre Jaud 2. Mme Rose Amponsah 3. M. Lasha Khubashvili
Secteur 2 – Droit, Gestion	NC	1. Mme Leidy Suarez Moya
Secteur 3 – Histoire, langues et littératures	NC	1. M. Mario Guzman Cerdio

**Article 2 – Publicité**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université ainsi que dans les différents locaux de l'Établissement concerné par les présentes élections.

Fait à La Rochelle, le 1<sup>er</sup> juin 2026.

Le président

Gérard Blanchard